

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 28 mars 2017 vers les 18 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Raymonde Cossette, commissaire
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire
Monsieur Réal Julien, commissaire
Monsieur Serge Lafontaine, commissaire - Vice-président du comité exécutif

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel cadre :

Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines
Madame Chantal Tessier, directrice du Service du secrétariat général

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 43 0317 :

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0317-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

RÉSOLUTION CE 44 0317 :

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 28 février 2017 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que la secrétaire générale soit dispensée de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 0317-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Sujets présentés par les Services des ressources humaines

3.1 Congés sabbatiques à traitement différé

RÉSOLUTION CE 45 0317 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes :

- Madame Lucie Béland, technicienne de travaux pratiques à l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite, congé d'une durée de six (6) mois, soit du 1^{er} juillet au 31 décembre 2020, dans un plan de trois (3) ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2017;
- Madame Isabelle Bellemare, conseillère en orientation à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan, congé d'une durée de six (6) mois, soit du 1^{er} janvier au 30 juin 2021, dans un plan de cinq (5) ans entrant en vigueur le 1^{er} mai 2017.

Adoptée à l'unanimité.

4. Demandes d'aide ou de contribution financière

RÉSOLUTION CE 46 0317 :

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a le mandat de disposer des demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a procédé à l'examen de demandes en tenant compte des critères établis par la Politique relative aux demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE que soient autorisées les demandes de contribution ou d'aide financière décrites au document CE 0317-03.

Adoptée à l'unanimité.

5. Adoption du Règlement relatif à la participation à distance des commissaires aux séances du comité exécutif

RÉSOLUTION CE 47 0317 :

CONSIDÉRANT, en référence au projet de loi numéro 105 sanctionné le 23 novembre 2016, que l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique* relatif à la participation à distance à une séance du conseil des commissaires (lequel est applicable au comité exécutif compte tenu des adaptations nécessaires en vertu de l'article 182 de la *Loi sur l'instruction publique*) a été modifié;

CONSIDÉRANT, par suite, que le *Règlement relatif à la participation à distance des commissaires aux séances du comité exécutif* doit être remplacé;

CONSIDÉRANT, en référence à la procédure applicable, qu'un avis public préalable à l'adoption d'un règlement a été publié le 7 février dernier;

CONSIDÉRANT également qu'un projet du règlement a été transmis à chaque conseil d'établissement et au comité de parents;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit adopté le *Règlement relatif à la participation à distance des commissaires aux séances du comité exécutif* décrit au document CE 0317-04.

Adoptée à l'unanimité.

6. Clôture de la séance

RÉSOLUTION CE 48 0317 :

Madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE, vers les 18 h 58, que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE

